

Déluge de poursuites sur le diocèse américain de Buffalo

Abus ▶ Après le dépôt de près de 1000 plaintes pour abus sexuels sur mineurs contre le diocèse de Buffalo au cours des deux dernières années, l'évêque du diocèse américain, M^{re} Michael Fisher, parle d'une «tragédie aux proportions épiques».

Le délai pour intenter des poursuites civiles dans les anciens cas d'abus sexuels sur des enfants dans l'Etat de New York a expiré le 14 août 2021. Neuf cents vingt-quatre plaintes ont été déposées contre le diocèse de Buffalo, soit plus que dans tout autre diocèse de l'Etat. Au total, près de 11 000 plaintes ont été déposées dans l'Etat de New York en vertu de cette loi. «Il est de la plus haute importance de traiter les obligations de l'Eglise en-

vers les victimes avec franchise et de travailler à réparer les énormes dommages causés non seulement à la réputation de l'Eglise ici dans l'ouest de l'Etat de New York, mais surtout à la vie des personnes touchées», a déclaré M^{re} Fisher dans une lettre datée du 21 août 2021 et rapportée par Catholic New Agency (CNA). M^{re} Fisher a été installé comme évêque de Buffalo en janvier 2021, prenant en charge un diocèse secoué par des scandales.

L'ancien évêque, M^{re} Richard Malone, avait démissionné en décembre 2019, à la suite d'une enquête ordonnée par le Vatican au sujet d'allégations selon lesquelles il aurait mal géré les cas d'abus sexuels du clergé. L'Etat de New

Le diocèse a déclaré sa faillite en février 2020

York avait ouvert une fenêtre temporelle pour engager des poursuites civiles dans des cas d'abus sexuels sur des enfants dont le délai de prescription avait expiré. En raison de la pandémie de coronavirus, ce délai a été prolongé d'un an. Faisant déjà face à des centaines de poursuites, le diocèse a déclaré sa faillite en février 2020. «Les termes du plan final seront soumis au vote des survivants avant d'être approuvés par le tribunal fédéral des faillites», a ajouté M^{re} Fischer. «Il est essentiel que le tribunal estime le plan juste et équitable pour tous les survivants d'abus et les autres créanciers du diocèse.»

CATH.CH

PRESSE

AUDE PIDOUX QUITTE L'ECHO MAGAZINE

Aude Pidoux quitte *L'Echo Magazine*, dont elle était rédactrice en chef depuis juin 2019, communique l'hebdomadaire romand le 25 août 2021. Dominique-Anne Puenzieux, directrice de Saripress, la société éditrice du titre, reprend le poste dès le 1^{er} septembre. Elle évoque un horizon de deux ans. D'autant que la rédaction travaille sur la nouvelle maquette du titre. «Je ne souhaite pas faire venir quelqu'un en plein changement. Et je peux m'appuyer sur une rédaction qui fonctionne bien, et dont les membres portent le titre depuis de nombreuses années.» «Je quitte *L'Echo* mais je reste dans le domaine de l'écriture», explique Aude Pidoux. La journaliste s'oriente en effet vers l'édition, «qui m'a toujours intéressée». Un poste d'éditrice chez Helvetiq, société spécialisée dans le jeu et la littérature enfantine, sera plus compatible avec sa situation familiale, explique-t-elle. «Exercer la fonction de rédactrice en chef avec deux enfants en bas âge était devenu compliqué.» Aude Pidoux avait succédé à Patrice Favre en juin 2019. CATH.CH

Aux Etats-Unis, une étude inédite révèle le malaise de nombreuses personnes juives de couleur face aux remarques reçues de la part de leurs coreligionnaires blancs

Malaise racial dans la communauté juive

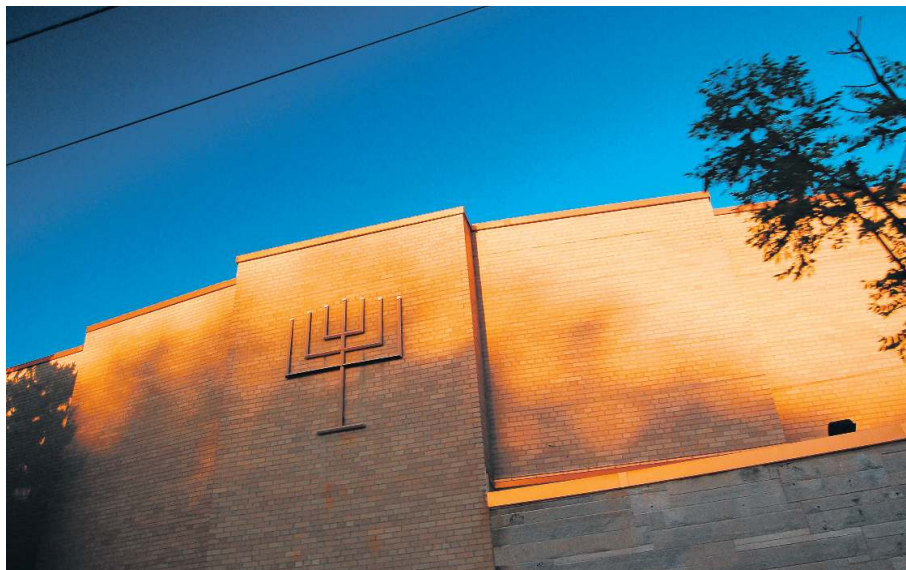
YONAT SHIMRON,
RNS / PROTESTINTER

Etats-Unis ▶ S'ils expriment un fort sentiment d'appartenance à l'égard de l'establishment juif blanc, 80% des juifs et juives noirs américains disent avoir souffert de discrimination ou de racisme dans leurs milieux. C'est ce que révèle une étude inédite, qui avait pour but de mettre en avant la diversité raciale des juifs américains – un groupe longtemps considéré comme majoritairement blanc – et de donner la parole aux expériences des juifs d'autres races.

Réalisée par seize chercheurs, principalement de l'université de Stanford, l'enquête pointe la frustration de ces pratiquants, à devoir sans cesse devoir défendre et expliquer leur judaïsme et la douleur d'être confrontés au racisme dans des contextes juifs. Ainsi, une grande partie des participants de l'étude relatent avoir été confondus à plusieurs reprises, lors d'événements au sein de la communauté, avec des agents de sécurité, la nounou ou être identifiés comme le partenaire ou l'invité non juif d'une personne juive blanche. Septante quatre pour cent disent se sentir obligés d'expliquer leur identité, et 66% rapportent qu'on leur a posé des questions sur leur race ou leurs origines ethniques qui les ont mis mal à l'aise.

Une population en augmentation

L'étude est née d'un précédent rapport démographique, entrepris par la *Jews of Color Initiative*. Celui-ci révélait l'augmentation de la proportion de personnes de couleur au sein du judaïsme américain, ces derniers représentant désormais entre 12% et 15% de la population juive américaine. Un pourcentage sur-



La synagogue Beth Shalom-B'Nai Zaken, à Chicago, dirigée par le rabbin noir Capers Funnyne, un cousin de Michelle Obama. ERIC ALLIX ROGERS

timé selon certaines institutions juives qui ont critiqué le rapport, mais qui a été corroboré par une étude du *Pew Research* en 2020, attestant que parmi les personnes juives âgées de 18 à 29 ans, 15% s'identifient comme hispaniques, noires, asiatiques, multiraciales ou d'une autre race ou ethnité, contre seulement 3% parmi les personnes âgées de 65 ans et plus.

Cette nouvelle étude visait à donner une voix à ces juifs de couleur et à documenter leurs expériences. La présence de racisme dans les institutions communautaires juives est l'une des principales conclusions du rapport. Deux tiers des répondants (65%) ont déclaré

que les dirigeants juifs américains s'attaquaient «mal» (41%) ou «très mal» (24%) au racisme dans les milieux juifs américains. «Nous pensons souvent que nous avons moins de travail à faire que nous n'en avons réellement», formule Ginna Green, membre du conseil d'administration de l'initiative *Jews of Color* et consultante stratégique pour des organisations à but non lucratif œuvrant pour la justice sociale. «Ce rapport nous donne une feuille de route pour en savoir plus sur qui nous sommes et sur ce qui compte pour nous tous.»

Le rapport recommande aux institutions juives de s'efforcer d'atteindre une plus grande

équité raciale dans l'embauche et le recrutement, un processus que de nombreux groupes religieux ont déjà entamé. Il recommande également d'encourager les conversations sur la justice raciale guidées par les expériences et les besoins des juifs de couleur.

Critiques à l'endroit d'Israël

Aucune question n'a probablement été aussi controversée que l'opinion des juifs de couleur quant à Israël. De nombreux juifs de couleur ont exprimé leur solidarité avec les Palestiniens vivant en Israël ou dans les territoires occupés. Cependant, tous ont déclaré qu'ils ne se sentaient pas à l'aise pour

partager ces points de vue dans des milieux juifs majoritairement blancs parce que les autres pourraient les percevoir comme n'étant pas de «bons juifs» ou pas «assez juifs».

«Ce rapport apporte un correctif précieux et indispensable», estime Marc Dollinger, professeur d'histoire à l'université d'Etat de San Francisco. «Une grande partie de notre compréhension de la vie juive américaine est centrée sur les juifs blancs et l'expérience juive blanche. Or, lorsque les juifs de couleur sont ceux qui choisissent les questions, y répondent et les publient, on assiste à un recadrage de notre compréhension de l'expérience juive américaine historique.» I

Près de 2000 églises légalisées par le gouvernement

Egypte ▶ Le gouvernement égyptien a reconnu en août 2021 la pleine conformité de 76 églises et bâtiments appartenant à l'Eglise. Cette mesure porte à 1958, le nombre des édifices chrétiens légalisés dans le pays depuis 2016.

La nouvelle liste des églises et des bâtiments ecclésiastiques «graciés» a été publiée au journal officiel. La mise en œuvre de l'amnistie générale des lieux de culte chrétiens et des bâtiments connexes, construits au cours des dernières décennies sans les autorisations gouvernementales et administratives nécessaires, se poursuit.

Cette dernière légalisation porte à 1958 le nombre d'édifices ainsi régularisés. Le processus a commencé avec la nouvelle loi sur la construction et la gestion des lieux de culte, ratifiée par le parlement égyptien le 30 août 2016. Depuis lors, la commission gouvernementale créée à cet effet s'est réunie vingt fois pour donner son approbation.

La loi d'août 2016 sur les lieux de culte a représenté une avancée objective pour les communautés chrétiennes d'Egypte par rapport aux «10 règles» ajoutées à la législation ottomane en 1934 par le Ministère de l'intérieur, qui interdisait notamment la construction de nouvelles églises près des écoles, des canaux, des bâtiments gouvernementaux, des chemins de fer et des zones résidentielles. Mais aujourd'hui encore, des bâtiments, érigés par des communautés chrétiennes locales sans permis légal, continuent de servir de prétexte pour attiser la violence sectaire.

CATH.CH

Retrouvez
Le Courrier sur internet
WWW.LECOURRIER.CH